

Nathan Tornay se présente à la vice-présidence de Martigny-Combe

Réélu avec 100 voix supplémentaires par rapport à 2020, Nathan Tornay, conseiller communal de Martigny-Combe, a décidé de se présenter à la vice-présidence de la commune. L' élu a à cœur de poursuivre son engagement au service de la population en apportant une continuité dans l'action, ainsi qu'un équilibre politique au sein du Conseil communal, au vu de la nouvelle répartition des forces politiques.

Lors des élections communales de ce dimanche, Nathan Tornay, conseiller communal de Martigny-Combe et candidat à sa réélection, a reçu la confiance renouvelée de la population, qui l'a reconduit dans ses fonctions pour une nouvelle législature. « J'ai eu énormément de plaisir à remplir ce mandat durant les 4 dernières années, et je me réjouis donc fortement de cette réélection, qui me permettra de continuer à faire avancer les différents projets débutés lors de la précédente législature », commente Nathan Tornay.

Avec 337 voix obtenues ce dimanche, soit 100 voix supplémentaires par rapport à 2020, Nathan Tornay estime qu'il est important de donner à la population le choix de la personne qu'elle souhaite voir occuper la vice-présidence. « Au vu des résultats de ce dimanche, la population doit pouvoir choisir qui elle souhaite voir occuper cette fonction. Il me semble donc important de lui offrir ce choix. Ma candidature offre une alternative concrète aux forces politiques historiques de la commune et permet d'apporter de la diversité à la tête de celle-ci, tout en garantissant la continuité des projets en cours. Je souhaite continuer à m'engager pour une commune axée sur le vivre ensemble, la solidarité et la durabilité », conclut-il.